

Lobbying pour une application mobile

Référence : Zabihyan, B. « Uber se met au lobbying pour changer les règles ». *Le Devoir*, 7 juillet 2014.

Mots clés : influence; lobbying; industrie du taxi.

Contexte :

Une compagnie qui a conçu une application mobile pour mettre en contact des clients avec des chauffeurs détenant un permis les autorisant à conduire un taxi, a entamé des procédures de lobbying auprès d'une ville canadienne.

Problème identifié :

Les représentants de cette ville soupçonnaient la compagnie de ne pas respecter la réglementation entourant l'industrie du taxi, ce qui causait beaucoup de tensions entre les deux parties.

Causes du problème :

Le service offert par la compagnie ressemblait beaucoup à un rôle d'intermédiaire en service de taxis, dont la fonction consiste à recevoir les appels des clients et à les répartir entre des chauffeurs de taxi. Or, la compagnie détentrice de l'application mobile ne possédait pas le permis nécessaire pour exercer le rôle d'intermédiaire.

Objectifs à atteindre :

L'objectif à atteindre pour cette compagnie était de démontrer aux élus municipaux qu'elle pouvait opérer légalement sur leur territoire sans détenir le permis d'intermédiaire puisqu'il n'y avait rien dans la réglementation qui l'empêchait de le faire malgré les fausses perceptions de certains.

Solution envisagée :

La solution envisagée par la compagnie était d'entreprendre des activités de lobbying auprès des représentants de la ville.

Mise en œuvre de la solution :

Tout d'abord, la compagnie s'est inscrite au registre des lobbyistes de la province afin de pouvoir pratiquer légalement ses activités de lobbying. Une première rencontre a eu lieu entre les représentants de la compagnie et ceux de la ville. Selon un représentant de la ville, la rencontre a été très constructive, et il espère qu'un arrangement à l'amiable sera possible avec la compagnie, qui semble prête à coopérer. Par ailleurs, la compagnie envisageait de continuer ses activités de lobbying auprès de divers députés, du ministre responsable de la ville, du bureau du taxi et du ministère du Transport afin de faire valoir son point de vue.

Résultats atteints :

Une seconde rencontre entre les représentants de la ville et ceux de la compagnie devait avoir lieu peu de temps après.